

La consommation des ménages à La Réunion Structure et financement

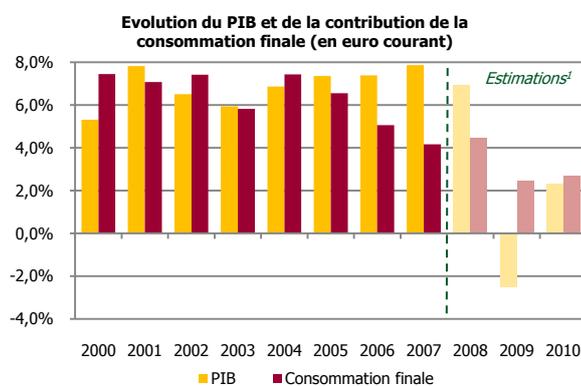
É
C
L
A
I
R
A
G
E

La consommation finale des ménages a été le principal moteur de la croissance économique à La Réunion tout au long de la période 2000 - 2008. Même si elle ralentit sensiblement depuis 2006, elle reste soutenue, y compris en 2009 au plus fort de la crise.

Elle a été principalement financée par le revenu disponible brut des ménages, mais le recours au crédit a par ailleurs permis, jusqu'en 2006, de stimuler les dépenses des ménages en biens d'équipements et en véhicules. L'endettement des ménages a ainsi contribué à accélérer le rattrapage des niveaux d'équipements par rapport à ceux des ménages métropolitains. Depuis 2006, le ralentissement de la demande en biens d'équipements, lié à la saturation du parc ou à de plus faibles potentiels de croissance selon les produits, s'est traduit par un net recul du crédit à la consommation, amplifié par une réorientation de la demande de crédit vers les crédits à l'habitat.

LA CONSOMMATION ET SON FINANCEMENT

La consommation des ménages, principal moteur de la croissance

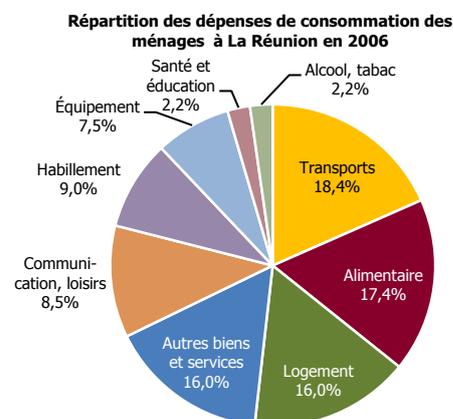


Sources : Insee - Comptes définitifs, Cerom¹ - Comptes rapides

Entre 2000 et 2008, La Réunion a connu une période de fort dynamisme économique, avec un rythme de croissance annuel moyen du Produit Intérieur Brut (PIB) de 7,1 % en valeur. La consommation finale est le principal moteur de cette croissance et contribue sur cette période à hauteur de 5,8 points par an à l'évolution du PIB. Elle ralentit cependant assez nettement à partir de 2006, tout en restant soutenue. Même en 2009, année de récession avec un PIB en valeur en recul de - 2,5 %, la consommation des ménages a continué à progresser.

Une structure en évolution

La structure de la consommation commercialisée, soit un peu plus de la moitié de la consommation totale, poursuit son mouvement de convergence vers la structure de consommation nationale. Cette transformation, permise par l'élévation progressive du niveau de vie des Réunionnais, se traduit notamment par la baisse de la part de l'alimentation, qui a laissé place aux transports au premier rang des dépenses des Réunionnais. Le poids des achats de véhicules en représente ainsi 10,3 %, contre 7,3 % en France métropolitaine. Les ménages accordent également une plus grande part de leur budget à l'équipement de leur foyer, ainsi qu'à la consommation de services, notamment en hôtellerie-restauration.



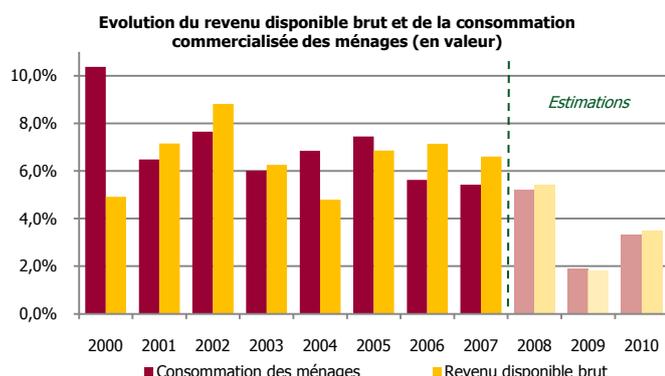
Source : Insee - enquête Budget de famille

¹ Les comptes économiques définitifs ne sont disponibles que jusqu'en 2007. Pour les années plus récentes, les partenaires du projet CEROM (Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer) réalisent une estimation du PIB et des grands agrégats macroéconomiques dans le cadre des « comptes rapides ».

Le financement de la consommation

Les deux principales sources de financement de la consommation des ménages sont le revenu (revenus du travail, prestations reçues, et revenus du capital) et le recours à l'emprunt. Le prélèvement sur l'épargne, qui constitue la troisième source possible de financement de la consommation, n'intervient que ponctuellement et reste marginal ; il ne sera donc pas abordé dans cette étude.

Une consommation soutenue d'abord par le revenu des ménages



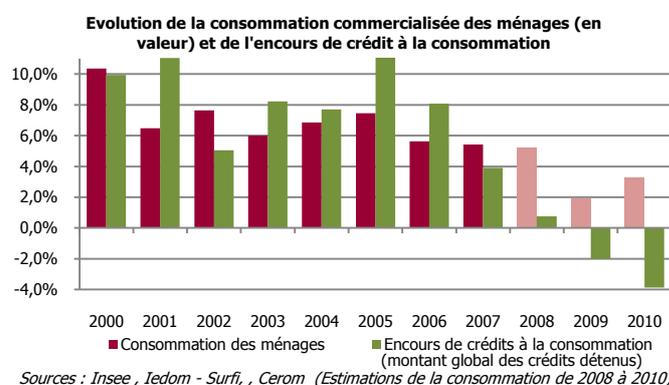
Sources : Insee, Cerom (consommation et RDB de 2008 à 2010)

C'est, en premier lieu, le revenu disponible brut des ménages (RDB) qui a servi de moteur à la consommation. Sur les dix dernières années, la hausse de la consommation finale suit en effet celle du RDB, avec une croissance commune de 5,8 % par an en moyenne.

Cet accroissement du revenu global provient des effets conjugués de l'augmentation du nombre d'emplois (+ 2,6 % en moyenne par an entre 2000 et 2008) et de la revalorisation des différentes sources de revenus. Entre 2001 et 2009, le Smic horaire a progressé de 3,6 % en moyenne par an, et le minimum mensuel brut garanti dans la fonction publique de 2,3 %. Parallèlement, le RMI s'est accru de 1,7 % entre 2002, année de l'alignement de son montant sur celui de France métropolitaine, et 2009.

Un recours accru au crédit à la consommation

Même s'il reste limité, le poids du crédit dans le financement de la consommation des ménages a progressé entre 2000 et 2006. A partir de cette date, les encours de crédit à la consommation progressent moins vite que le RDB, et finissent par baisser en 2009 et 2010. Le niveau de production de nouveaux crédits à la consommation baisse quant à lui depuis 2005, de près de 4,9 % chaque année en moyenne.



Sources : Insee, Iedom - Surfi, Cerom (Estimations de la consommation de 2008 à 2010)

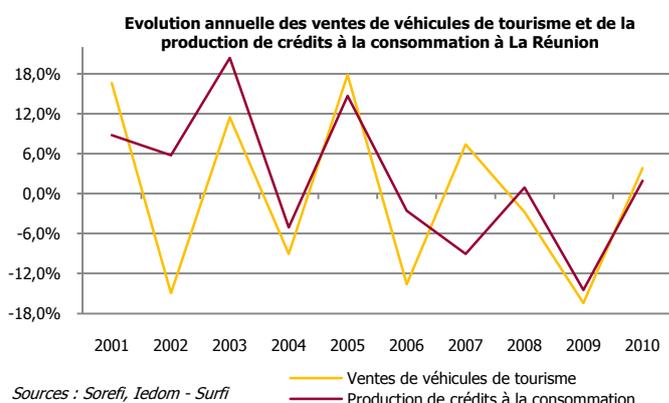
LA CONSOMMATION EN BIENS D'EQUIPEMENTS

Le crédit à la consommation finance l'équipement des ménages

A La Réunion, comme au niveau national, l'essentiel des crédits à la consommation souscrits par les ménages servent à financer l'achat de biens d'équipements (meuble, matériel électronique ou informatique, électroménager) ou de véhicules. Sous forme de crédits renouvelables, ils peuvent aussi servir à couvrir partiellement la consommation courante, mais le recours à cette forme de crédit reste limité à La Réunion, même s'il a fortement progressé.

Les biens d'équipement et les véhicules représentaient 17,8 % des dépenses de consommation des Réunionnais en 2006. Cette part limitée explique la contribution modeste du crédit dans le financement de la consommation des ménages (entre 7 % et 11 % de la consommation selon les années).

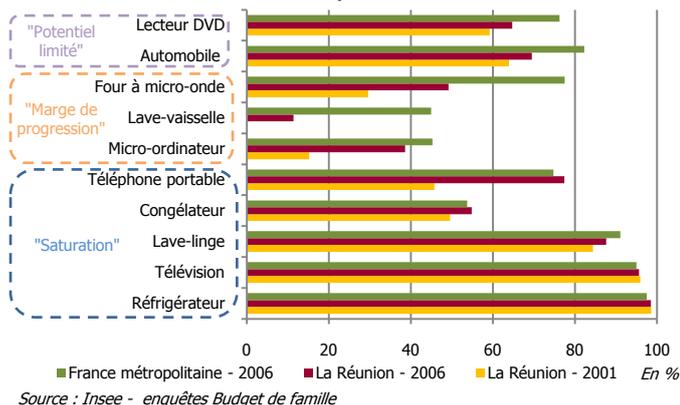
En revanche, le recours au crédit à la consommation est largement utilisé pour financer ce type de biens. En France métropolitaine, selon l'enquête de l'Insee sur les revenus et les conditions de vie des ménages, l'achat d'une voiture ou d'une moto se fait à crédit dans 60 % des cas, et 40 % des biens d'équipement sont eux aussi concernés par la mise en place d'un crédit. Ces ratios ne sont pas disponibles pour La Réunion, mais les taux d'achats à crédits y sont également importants, comme en témoigne la forte corrélation entre les évolutions de la production de crédits et celles des ventes de véhicules de tourisme.



Sources : Sorefi, Iedom - Surfi

Un rattrapage des taux d'équipement aidé par la croissance des crédits

Taux d'équipements des ménages à La Réunion et en France métropolitaine



Le recours au crédit a contribué à l'équipement en biens durables des ménages Réunionnais et au rattrapage des niveaux d'équipements par rapport à ceux des ménages métropolitains. En effet, la période de plus forte progression du recours aux crédits à la consommation coïncide avec celle d'une nette amélioration des taux d'équipement pour plusieurs biens caractéristiques.

Ainsi, entre 2001 et 2006, la part des ménages possédant au moins une voiture a augmenté de 5,6 points, le taux d'équipement en congélateur s'est accru de 5,2 points, et ceux de certains petits équipements ont bondi (+ 19,6 pts pour les fours à micro-ondes, + 23,4 pts pour les micro-ordinateurs et + 31,7 pts pour les téléphones portables).

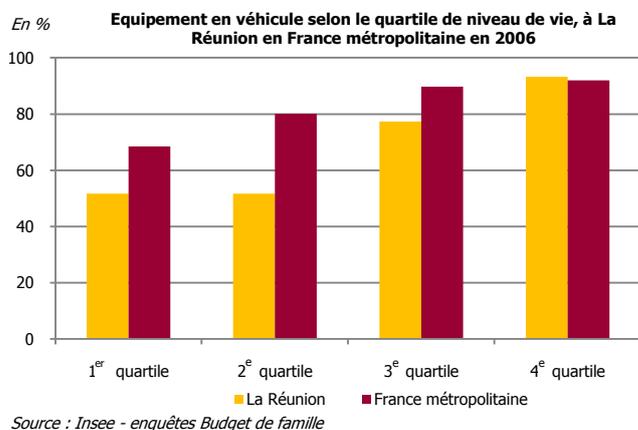
Au final, les taux d'équipements de nombreux produits atteignent ou dépassent désormais ceux enregistrés au niveau

national (TV, téléphone portable, lave-linge, réfrigérateur et congélateur). D'autres ont connu une forte progression, sans que les niveaux d'équipement associés atteignent les références métropolitaines (four micro-ondes, lave-vaisselle et, dans une moindre mesure, micro-ordinateur) et conservent donc un potentiel de croissance pour les prochaines années.

Des différences d'équipement dues au niveau de vie

Pour certains produits, tels que l'automobile ou, dans une moindre mesure, les lecteurs DVD, les niveaux d'équipement métropolitains ne sont pas encore atteints. Ces produits présentent pourtant un potentiel de croissance limité à court terme et leur taux d'équipement a peu évolué sur la période récente. La part des ménages possédant au moins un véhicule est par exemple inférieure de 13,4 points à celle observée en France métropolitaine en 2006, mais n'a que peu progressé entre 2001 et 2006 et stagne depuis.

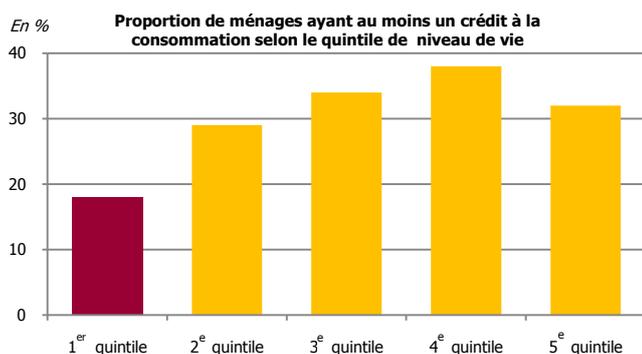
Cet écart de taux d'équipement s'explique essentiellement par des différences de niveau de vie, qui rendent encore difficilement envisageable l'achat d'un véhicule par les ménages Réunionnais les plus modestes. Ainsi, si l'on observe peu de différence de niveau d'équipement en véhicule entre les ménages aisés de La Réunion et ceux de métropole, les écarts sont nettement plus élevés pour les ménages présentant un niveau de vie plus faible. Parmi les 50 % des ménages dont les revenus sont les plus modestes, moins de la moitié d'entre eux possède au moins un véhicule à La Réunion, contre les trois quarts en France métropolitaine. Au total, le ralentissement de la demande en biens d'équipements, lié à la saturation ou au faible potentiel de croissance selon les produits, explique en partie le recul du crédit à la consommation depuis 2006.



L'ÉVOLUTION DU CRÉDIT A LA CONSOMMATION

Le ralentissement du recours au crédit à la consommation et sa baisse sur les années 2009 et 2010 est certes lié au ralentissement de la demande en biens d'équipement, mais il s'explique aussi par un arbitrage en faveur du crédit à l'habitat de la capacité d'endettement des ménages Réunionnais, limitée par un niveau de vie toujours inférieur à celui des ménages métropolitains.

L'accès au crédit dépend du niveau de vie



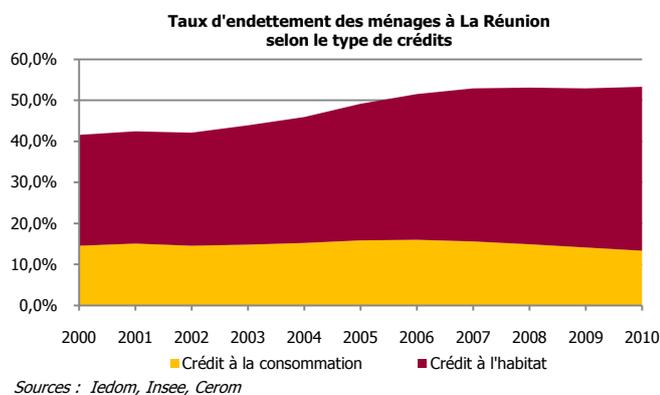
Si, comme nous l'avons vu, le niveau de vie limité des ménages les plus modestes ne leur permet pas d'avoir accès à certains biens, il conditionne de manière plus générale l'accès au crédit, qu'il s'agisse de crédit à la consommation ou de crédit à l'habitat. L'octroi d'un prêt par un établissement de crédit est en effet soumis, quel que soit sa nature, au respect de règles prudentielles concernant la capacité de remboursement et la solvabilité de l'emprunteur.

Même si, à La Réunion, il n'existe pas de source permettant de distinguer le niveau d'endettement des ménages selon leur niveau de vie, l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages réalisée par l'Insee en France métropolitaine montre que la proportion de ménages ayant un prêt à la

consommation est croissante avec leur niveau de vie, excepté pour les 20 % des ménages les plus aisés. En 2008, parmi les 20 % des ménages les plus modestes, 18 % d'entre eux ont un crédit à la consommation, contre 30 % pour l'ensemble de la population.

Or, à La Réunion, le niveau de vie médian est inférieur de 39 % à celui de la France métropolitaine et les inégalités de revenus sont plus accentuées. Près de 60 % des ménages Réunionnais disposent ainsi d'un revenu par unité de consommation inférieur à la limite du premier quintile de métropole. Compte tenu de ces écarts de niveaux de vie, le niveau de solvabilité et donc d'endettement potentiel des Réunionnais est ainsi, par construction, nettement inférieur à celui constaté en France métropolitaine. D'une façon globale, le taux d'endettement des ménages Réunionnais, qui atteint 53,3 % en 2010, reste très inférieur à celui observé en France métropolitaine (78,8 %), et cet écart s'accroît, l'endettement continuant à croître en métropole alors qu'il ralentit à La Réunion depuis 2006.

Faible poids du crédit à la consommation dans l'endettement des ménages

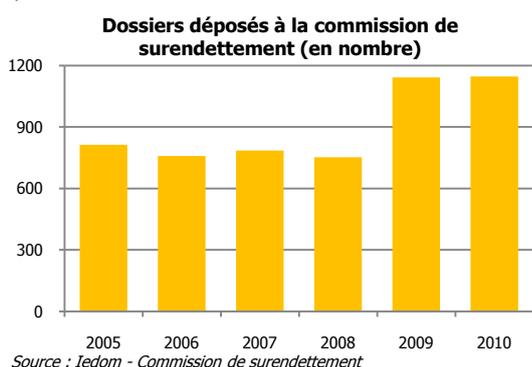


Dans ce contexte de solvabilité limitée, le crédit à la consommation tient une place assez faible dans l'endettement total des ménages Réunionnais, qui consacrent en priorité leur capacité d'endettement au financement de leur résidence principale. Même au cours de la période récente qui a vu ralentir le taux d'endettement des ménages, l'encours du crédit à l'habitat a continué à progresser de manière sensible (de 7,4 % en moyenne par an entre 2006 et 2010 contre - 0,4 % pour l'encours des crédits à la consommation). Les ménages Réunionnais ont manifestement pleinement tiré profit du faible niveau des taux d'intérêt sur cette période, et de l'allongement possible des durées d'emprunts, ainsi que des mécanismes sociaux d'accès à la propriété (prêts aidés, aides au logement versées par la Caisse d'allocations

familiales et dispositif consacré au logement évolutif social). Le crédit à l'habitat concentre au final les trois quarts de l'endettement total des ménages à La Réunion, à l'image de la répartition des encours de crédits portés par les ménages métropolitains.

Le surendettement à La Réunion

Lorsqu'une personne ne parvient plus, de façon durable, à rembourser ses crédits et à faire face à ses dettes, elle peut déposer un dossier à la commission de surendettement qui va l'aider à rechercher des solutions, notamment en rééchelonnant ses dettes, et l'orienter vers une procédure de rétablissement personnel, si les difficultés financières sont trop importantes. A La Réunion, après une forte hausse du nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement en 2009 (+ 51,9 % sur un an), l'activité de la commission s'est stabilisée à un palier supérieur (1 147 dossiers déposés en 2010). Toutefois, La Réunion enregistre relativement moins de dossiers qu'en France métropolitaine. En effet, on compte 1,4 dossier déposé pour 1 000 habitants à La Réunion, en 2010, contre 3,3 dossiers en métropole.



Le surendettement dit « passif » est à l'origine de trois cas de surendettement sur quatre. Ce type de surendettement est causé par un événement extérieur (licenciement, décès, divorce, etc.), un « accident de la vie », qui provoque une diminution brutale des ressources. Parmi eux, un peu plus de la moitié est en situation de surendettement en raison d'un licenciement.

Lexique

- **Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- **Unité de consommation** : l'échelle d'équivalence, dite de l'OCDE modifiée, attribue 1 unité de consommation (uc) au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.
- **Niveau de vie médian** : Niveau de vie qui partage la population en deux parties égales : 50 % des ménages ont un niveau de vie par unité de consommation inférieur à ce seuil et 50 % des ménages ont un niveau de vie supérieur.
- **Quartile (quintile)** : valeurs qui partagent la distribution d'une donnée statistique en quatre (respectivement cinq) parties égales.
- **Consommation commercialisée des ménages** : Dépenses directement supportées par les ménages. La consommation finale comprend également les biens et services fournis par les administrations aux ménages.
- **Taux d'endettement** : Rapport entre les encours de tous les crédits accordés aux ménages par les institutions financières et leur revenu disponible brut.